CONFÉRENCE
DES COMMUNAUTÉS DE L'OUTRE-MER

MOTION SUR LA PROBLÉMATIQUE DES SARGASSES VOTÉE PAR LA CONFÉRENCE DES COMMUNAUTÉS DE L'OUTRE-MER EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE VENDREDI 12 JUIN 2015

Considérant l'invasion des algues sargasses depuis 2011 dans les Antilles

Considérant que cette invasion s'est amplifiée depuis en touchant aussi la Guyane

Considérant les diverses interventions menées depuis par les collectivités impactées et sans prise en compte réelle de cette problématique par les Autorités

Considérant la dégradation constatée de la faune et de la flore (en particulier des zones de mangroves) mettant en péril la biodiversité de nos régions

Considérant les risques sanitaires et de salubrité publique sous évalués par les Agence Régionales de la Santé (ARS)

La Conférence des Communautés de l'Outre-Mer, réunie à la Seyne-Sur-Mer en Assemblée Générale le vendredi 12 juin 2015 et l'Association Nationale des Elus du Littoral (ANEL), demandent au Gouvernement :

- **de déclarer zone de catastrophe naturelle, les Antilles et la Guyane, territoires impactés par cette invasion de sargasses**
- **de prendre toutes les mesures pour protéger les populations concernées**
- **de prendre toutes les mesures pour préserver la biodiversité**

Motion votée à l'unanimité en Assemblée Générale de la Conférence des Communautés de l'Outre-Mer le 12 Juin 2015.

Conférence des Communautés de l'Outre-mer
CAESM- Lot. Les Frangipaniers
97228 Sainte-Luce- Martinique- Tél. : 05.96.62.53.53
Web : www.conference-com.fr / Mail: contact@conference-com.fr

Motion envoyée à :

Monsieur le Président de la République
Monsieur le Premier Ministre
Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie
Ministre de l'Intérieur
Ministre des Outre-mer
Mesdames et Messieurs les Parlementaires d'Outre-mer

Conférence des Communautés de l'Outre-mer
CAESM- Lot. Les Frangipaniers
97228 Sainte-Luce- Martinique- Tél. : 05.96.62.53.53
Web : www.conference-com.fr / Mail: contact@conference-com.fr